

Avital COHEN

## TRADITION ET TRANSMISSION DU TEXTE BIBLIQUE DANS L'ANTIQUITÉ : LE CAS DE LA SEPTANTE

Les représentations de l'héritage biblique sont tributaires de logiques argumentatives : en défendant une transmission uniforme du texte, juifs et chrétiens entendent légitimer l'authenticité des écrits qui fondent leur foi. La documentation textuelle dont nous disposons montre cependant que peu avant l'ère chrétienne, le texte hébreu connaît une édition définitive tandis que le grec conserve des traductions diverses. Ces divergences sont dues au fait que des traducteurs postérieurs ont tenté de rapprocher la traduction grecque de l'original hébraïque mais également au fait que le modèle hébraïque a lui-même parfois subi des modifications. L'objet de cet article est de montrer en quoi les divers états de la version grecque de la Bible peuvent nous renseigner sur l'évolution de certains textes bibliques dans leur version hébraïque.

### LES TÉMOIGNAGES LITTÉRAIRES

Trois témoignages littéraires anciens – Flavius Josèphe, Philon d'Alexandrie et Origène –, montrent à quel point la représentation du texte biblique à la fin de l'Antiquité est diverse.

#### *Flavius Josèphe*

Dans sa complexité, la documentation manuscrite ne concorde pas avec la simplicité qu'allègue Flavius Josèphe, un historien juif de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle après J.-C. Le *Contre Apion* est une apologie du judaïsme dans laquelle Josèphe se sert de l'héritage textuel de la Bible pour démontrer l'ancienneté du peuple juif<sup>1</sup>. Le raisonnement de l'auteur est le suivant : étant donné que l'écriture de l'histoire est une activité sacrée chez les Juifs, leurs annales constituent un témoignage cohérent et authentique de leur histoire. Josèphe expose ainsi la réglementation de l'écriture par une tournure négative : « il n'est pas permis à tout le monde de composer » (μήτε τὸ συγγράφειν αὐτεξουσίῳ πάντων). À la différence des textes historiques des Grecs, la vérité du texte biblique est garantie selon Josèphe par une première autorité : chez les Juifs, seuls les prophètes peuvent écrire. Pour cette raison, les textes juifs sont peu nombreux : « il n'existe pas une infinité de livres chez nous en désaccord et en contradiction » (οὐ μυριάδες βιβλίων εἰσι παρ' ἡμῶν ἀσυμφώνων καὶ μαχομένων). La tournure négative vise encore une fois à discréditer l'historiographie grecque qui, selon Josèphe, est composée d'ouvrages contradictoires. Les annales des Juifs concordent entre elles parce que les prêtres ont assuré avec le plus grand soin la transmission des textes : « Après tant de siècles écoulés, personne ne

---

1. Flavius Josèphe, *Contre Apion*, 37-42. Texte établi et annoté par T. Reinach, traduction (légèrement modifiée) L. Blum, Paris, Les Belles Lettres [CUF], 1930, p. 8-11.

s'y est permis aucune addition, aucune coupure, aucun changement. » (τοσούτου γὰρ αἰῶνος ἤδη παρωχήκοτος οὔτε προσθεῖναι τις οὐδὲν οὔτε ἀφελεῖν αὐτῶν οὔτε μεταθεῖναι τετόλμηκεν). Josèphe reprend ici, semble-t-il, les prescriptions de Deutéronome 4:2 et veut montrer qu'elles ont été respectées : « Vous n'ajouterez rien à la chose que moi je vous commande, et vous n'en retrancherez rien »<sup>2</sup>. Le caractère sacré du texte biblique aurait donc permis de garantir son authenticité. À en croire Josèphe, la tradition textuelle de la Bible est composée de témoins reproduits à l'identique au cours des siècles.

### *Philon d'Alexandrie : un récit sur les origines de la Septante*

Philon d'Alexandrie, exégète juif de la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle, soit légèrement antérieur à Josèphe, traite de la transmission du texte biblique sous un angle différent afin de défendre la même idée d'une stabilité du texte scripturaire. Dans la *Vie de Moïse*<sup>3</sup>, il défend la traduction grecque du Pentateuque dont il se sert pour commenter le texte biblique. Pour légitimer la traduction grecque, Philon cherche à montrer que le texte grec s'identifie totalement à son original hébraïque – qu'il nomme « chaldaïque ». Philon fait de la Septante un second don de la Loi : selon lui, les traducteurs « prophétisèrent » (προεφήτευσον) et écrivirent « comme inspirés par Dieu » (καθάπερ ἐνθουσιῶντες). Il faut rapprocher le lexique invoqué ici par Philon de celui qui est employé par Josèphe lorsqu'il décrit la façon dont les Juifs écrivent leurs ouvrages : dans les deux cas, l'authenticité du texte biblique est garantie par l'autorité divine puisque ses rédacteurs ont reçu ce qu'ils ont écrit grâce à une prophétie. La traduction grecque n'est pas une adaptation imparfaite du texte hébreu mais un texte qui exprime de façon parfaitement adéquate la parole de Dieu : son autorité est donc aussi respectable que celle de son original hébraïque. Les deux versions du Pentateuque, hébraïque et grecque, sont ainsi pour Philon comparables à « deux sœurs » (ἀδελφάς), à tel point que Philon identifie les deux versions « sœurs » l'une à l'autre : l'exégète corrige sa comparaison et emploie l'adverbe μᾶλλον plutôt pour dire que le Pentateuque hébraïque et le Pentateuque grec correspondent l'un à l'autre « comme une seule et la même [sœur] » (ὡς μίαν καὶ τὴν αὐτήν).

L'idée de la légitimité de la Septante, défendue par Philon, se diffuse dans la littérature chrétienne alexandrine et s'applique désormais à l'ensemble de la Bible grecque. Elle fait de la Bible grecque une version inspirée et autorisée de la Bible hébraïque.

### *Origène*

Le témoignage littéraire d'Origène, exégète chrétien alexandrin ayant vécu au III<sup>e</sup> siècle après J.-C., offre un point de vue différent sur l'héritage scripturaire postérieur à Josèphe et à Philon et provenant d'un milieu culturel différent. Les commentaires d'Origène témoignent en effet d'une réception de la Bible divergente par rapport à celle de Josèphe et de Philon parce que cet auteur a accès à un état différent des éditions de la Bible grecque. La tradition textuelle grecque s'est étoffée parce que le texte grec a été révisé au cours des siècles ; aussi les exemplaires de la Bible grecque en circulation

---

2. C. Dogniez, M. Harl (dir.) *La Bible des Septante : le Pentateuque d'Alexandrie*, texte grec et traduction, Paris, Cerf [La Bible d'Alexandrie], 2001.

3. Philon d'Alexandrie, *La Vie de Moïse*, II, 37-40. Traduction (légèrement modifiée) R. Arnaldez, Cl. Mondésert et J. Pouilloux, Paris, Cerf [Les Œuvres de Philon d'Alexandrie], 1967, p. 209-210.

à cette époque présentent parfois des versions différentes, en particulier dans le livre de *Jérémie*. Lorsqu'Origène constate dans la Bible grecque deux états différents d'un verset, il le signale aussi bien dans ses commentaires que dans ses homélies, soit dans une forme d'exégèse moins savante que le commentaire – en employant l'expression : « l'écriture est double » (Δισσὴ γὰρ ἐστὶν ἡ γραφή<sup>4</sup>). Certes, Origène distingue la version des « exemplaires les plus nombreux » (πλειστοὶς ἀντιγράφοις) de celle des exemplaires « les plus exacts qui concordent avec l'hébreu » (τοῖς ἀκριβεστάτοις καὶ συμφωνοῦσι τοῖς Ἑβραϊκοῖς) : par là, on comprend qu'il confronte une traduction ancienne de l'hébreu à sa révision. Cependant, Origène conclut son analyse ainsi : « Il faut donc à la fois expliquer la leçon ordinaire qui a cours dans les Églises et ne pas laisser inexpliquée celle qui vient de l'hébreu » (Δεῖ οὖν καὶ τὸ καθημαξυμένον καὶ φερόμενον ἐν ταῖς ἐκκλησίαις διηγῆσασθαι καὶ τὸ ἀπὸ τῶν Ἑβραϊκῶν γραφῶν ἀδιήγητον μὴ καταλιπεῖν). Origène voit donc dans la divergence qualitative entre les témoins textuels non pas un accident de transmission mais une démultiplication de la lettre du texte : les deux leçons doivent donc être expliquées successivement comme deux formulations différentes de la parole divine bien qu'elles correspondent à deux *états* d'une traduction.

Josèphe et Philon s'accordent donc pour dire que la tradition textuelle de la Bible est *uniforme* parce que l'Écriture a une origine divine et parce que sa transmission est une activité particulièrement soignée parce que sacrée. En outre, le témoignage d'Origène montre que la tradition manuscrite de la Bible grecque est devenue très dense au III<sup>e</sup> siècle, puisque les exemplaires grecs disponibles présentent des divergences importantes. Pour comprendre l'existence de versions différentes du texte biblique pour certains livres, il faut revenir à l'histoire du texte biblique dans l'Antiquité et ne plus s'en tenir aux témoignages des historiens et des exégètes anciens. Il s'agit désormais d'apporter un éclairage historique pour déterminer l'origine des témoins manuscrits de la Bible dont nous disposons.

## LES TÉMOINS MANUSCRITS DE LA BIBLE

Pour comprendre les positions divergentes exprimées par les auteurs que nous avons cités, il faut en premier lieu exposer la chronologie des deux ensembles de textes qu'ils décrivent : le texte hébraïque d'une part, et la traduction grecque d'autre part.

### *Constitution du texte massorétique*

Le texte qu'on trouve dans les Bibles hébraïques s'appelle le texte massorétique. L'adjectif « massorétique » attribué au texte hébreu renvoie au mot hébreu *massorah* qui signifie « tradition ». Le texte « massorétique » est donc le texte hébraïque légué par la tradition : c'est celui qui fait autorité. Le témoin manuscrit complet le plus ancien d'un tel texte, le Codex de Léningrad, date du X<sup>e</sup> siècle après J.-C. Cependant, comme pour tout texte ancien, il faut distinguer l'âge d'une œuvre et celui de ses témoins manuscrits. L'établissement du texte hébraïque s'étale sur plusieurs siècles : à la fin du I<sup>er</sup> siècle après J.-C., une version consonantique du texte est arrêtée, ce qui

---

4. Origène, *Homélies sur Jérémie*, XIV, 3. Traduction (légèrement modifiée) P. Husson, P. Nautin, t. 2, Paris, Cerf [Sources chrétiennes], 1977, p. 68.

signifie que les lettres hébraïques ont été notées sans leur vocalisation. Ce texte est qualifié de pré-massorétique. Cette édition reste toutefois problématique, car parfois certains mots peuvent être lus de façon différente selon la vocalisation adoptée. Entre le II<sup>e</sup> siècle et le VII<sup>e</sup> siècle, les traditions de lecture du texte sont notées à l'initiative d'un groupe d'érudits vivant à Tibériade (en Galilée) que l'on appelle les Massorètes. Un système de notation par ponctuation est adopté pour transmettre la vocalisation du texte, et des signes de cantilation sont ajoutés afin de faciliter la compréhension de la syntaxe : des signes placés sous les mots permettent de marquer des pauses plus ou moins longues dans la lecture du texte qui aident à segmenter la phrase sur le plan du sens.

### *Histoire du texte de la Bible grecque*

D'un point de vue chronologique, la traduction grecque de la Bible précède la version massorétique du texte hébreu. La Septante, qui au sens restreint désigne la traduction grecque du Pentateuque, date ainsi du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Les spécialistes situent sans certitude la traduction en grec des livres prophétiques et poétiques de la Bible entre le II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. et le I<sup>er</sup> siècle de notre ère<sup>5</sup>. La tradition textuelle grecque reflète donc un état du texte hébreu plus ancien que le texte massorétique ; sur le plan qualitatif, il est parfois inférieur, parfois supérieur. Il faut également distinguer deux modalités de transmission de la Bible grecque : la tradition directe, qui comprend les manuscrits grecs, et la tradition indirecte qui comprend les traductions de la Bible grecque dans d'autres langues anciennes (copte, vieux-slave, latin...). Ces traductions du texte grec sont appelées « versions-filles ». Il existe ainsi une traduction latine de la Bible grecque, appelée « Vieille Latine » : elle se distingue de la Vulgate de Jérôme parce que la traduction de Jérôme se fonde directement à partir d'un texte hébreu à la fin du IV<sup>e</sup> siècle. La « Vieille Latine » est un exemple intéressant de « version-fille » parce que, dans des cas – il est vrai – restreints, elle témoigne d'un état textuel perdu dans la tradition directe de la Bible grecque pour certains livres comme *Job*. Les différences quantitatives et qualitatives que l'on constate entre le texte hébreu et les autres témoins, directs ou indirects, de la famille grecque témoignent donc d'une certaine mobilité du texte grec, sans doute sous l'effet de quelques modifications du modèle hébraïque sur plusieurs siècles. Parfois cette évolution témoigne d'une évolution parallèle du texte hébraïque, en particulier dans les livres de *Jérémie* et de *Samuel*, car les découvertes récentes de manuscrits hébreux datés du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. dans le désert de Juda, à Qumrân, ont confirmé que ces différences ne peuvent être systématiquement attribuées aux choix des traducteurs : elles remontent au substrat non massorétique employé pour la traduction. Le livre de *Jérémie* constitue ainsi un cas d'un certain polymorphisme textuel dans la Bible, parce qu'il a existé à la même époque plusieurs éditions quantitativement et qualitativement différentes du texte hébreu, comme le reflète le grec et un manuscrit hébreu de Qumrân pour *Jérémie*.

---

5. Cf. G. Dorival, M. Harl, O. Munnich, *La Bible grecque des Septante. Du Judaïsme hellénistique au christianisme ancien*, Paris, Cerf [Initiations au christianisme ancien], 1988, p. 111.

*L'édition origénienne de la Bible grecque : élaboration et transmission*

Contrairement au texte hébraïque, la Bible grecque a conservé les traces de l'évolution de certains livres bibliques. Il reste à expliquer pourquoi nous disposons d'une documentation manuscrite qui reflète ces différents états du texte. Pour répondre à cette question, il faut revenir sur un moment essentiel de la transmission du texte biblique, à savoir l'édition du texte opérée par Origène.

Origène est l'héritier d'une tradition philologique trouvant son origine à l'époque hellénistique. Au moment de la constitution de la Bibliothèque d'Alexandrie, les érudits alexandrins constatent qu'il existe pour une même œuvre des témoignages manuscrits divergents. Pour l'œuvre d'Homère, les bibliothécaires d'Alexandrie annotent le texte. Aristarque en particulier crée au II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. un système complet de signes critiques. Retenons parmi ces signes l'obèle et l'astérisque : l'obèle est un tiret dans la marge placé à gauche d'un vers : il est utilisé quand le vers est considéré comme non authentique. L'astérisque est une croix oblique et pointée insérée pour confirmer qu'un vers est authentique et à la bonne place<sup>6</sup>.

Bien plus tard, Origène s'inspire de cette tradition philologique alexandrine qu'il maîtrise parfaitement pour procéder à une édition de la Bible grecque : son objectif est de confronter la traduction courante de la Bible grecque aux autres éditions qui circulent, à la fois pour disposer d'un texte commun avec les Juifs afin de pouvoir polémiquer avec eux mais aussi pour enrichir la lettre et le sens des Écritures, comme nous l'avons vu dans les *Homélie sur Jérémie*. Origène reprend ainsi l'obèle et l'astérisque pour annoter l'édition courante de la Bible grecque, mais il modifie la signification de ces signes. Grâce à l'astérisque, Origène signale les passages qu'il a ajoutés dans son édition de la Bible, parce qu'ils étaient présents dans le texte massorétique mais absents des éditions anciennes de la Bible grecque. L'obèle lui permet de signaler les passages présents dans la Bible grecque mais absents du texte massorétique. Le travail philologique d'Origène vise donc à comparer quantitativement le grec et l'hébreu. Or, les copistes n'ont pas toujours compris le système d'annotation d'Origène et ont lu son édition selon la signification classique des signes aristarquiens, employée dans les manuscrits des textes poétiques. Certains passages obélisés ont été considérés comme douteux et ont donc été retirés du texte de la Bible grecque, tandis que les astérisques ont été supprimés. La transmission de l'œuvre d'Origène est ainsi un cas de décalage entre deux traditions : c'est la tradition de notation la plus ancienne, celle des alexandrins, qui brouille la compréhension du système plus récent, élaboré par Origène.

Les principes d'édition d'Origène, par leur caractère conservateur, permettent donc de documenter différents états du texte biblique. En cela, l'œuvre d'Origène aide à comprendre l'histoire même du texte hébraïque, puisque nous pouvons distinguer les états anciens des états récents de la traduction grecque. Néanmoins, ce n'était absolument pas l'objectif de cette édition de la Bible grecque car pour Origène, les variantes de la Bible grecque ne sont pas dues à une évolution du texte mais à l'existence de plusieurs formulations ou de plusieurs traductions inspirées qui remontent au même

---

6. Pour plus de précisions, voir L. D. Reynolds, N. G. Wilson, *D'Homère à Érasme : la transmission des classiques grecs et latins*. Trad. C. Bertrand, éd. P. Petitmengin, Paris, Éditions du Centre National pour la Recherche Scientifique, 1984.

texte sacré. Cet exemple montre combien la documentation qui sert à étudier l'histoire du texte biblique peut sembler paradoxale à l'historien des textes : on a vu que tous les témoignages *littéraires* qui portent sur l'histoire du texte biblique dans l'Antiquité affirment que la transmission du texte biblique ne connaît pas d'évolution, tandis que la *documentation manuscrite* nous permet, par rétroversion du texte grec en hébreu, de voir qu'en certains cas les divergences des textes grecs reflètent des états non massorétiques du texte hébraïque. Pourtant, ces deux témoignages de la réception du texte biblique, témoignages littéraires et témoignages manuscrits de la Bible, sont complémentaires. Nous avons besoin de comprendre comment les écrivains anciens concevaient la façon dont on établit un texte pour étudier les logiques de transmission du texte biblique au cours de l'Antiquité.

## BIBLIOGRAPHIE

### Textes

- C. Dogniez, M. Harl (dir.) *La Bible des Septante : le Pentateuque d'Alexandrie, texte grec et traduction*, Paris, Cerf [La Bible d'Alexandrie], 2001.
- Flavius Josèphe, *Contre Apion*. Texte établi et annoté par Th. Reinach, traduction L. Blum, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1930.
- R. Kittel (éd.), *Biblia Hebraica Stuttgartensia*, Stuttgart, Württembergische Bibelanstalt, 1973.
- Origène, *Homélie sur Jérémie*, trad. P. Husson, P. Nautin, t. 2, Paris, Cerf [Sources chrétiennes], 1977.
- Philon d'Alexandrie, *La Vie de Moïse*. Traduction R. Arnaldez, Cl. Mondésert et J. Pouilloux, Paris, Cerf [Les Œuvres de Philon d'Alexandrie], 1967.
- A. Rahlfs, R. Hanhart (editio altera 2006), *Septuaginta*, Deutsche Bibelgesellschaft, Stuttgart, 2006.
- E. Ulrich (éd.), *The Biblical Qumran Scrolls: transcriptions and textual variants*, Leyde / Boston, Brill, 2010.
- J. Ziegler (éd.), *Vetus Testamentum Graecum, vol. XV, Ieremias, Baruch, Threni, Epistula Ieremiae*, Göttingen, Göttingen-Vandenhoeck & Ruprecht « Septuaginta », 1957.

### Études critiques

- F. M. Jr. Cross, *The Ancient Library of Qumran and Modern Biblical Studies*, Garden City (New York), Doubleday, 1958.
- F. M. Jr. Cross, S. Talmon (éd.), *Qumran and the History of the Biblical Text*, Cambridge (Massachusetts), Londres, Harvard UP, 1975.
- R. Devresse, *Introduction à l'étude des manuscrits grecs*, Paris, Klincksieck, 1954.
- G. Dorival, M. Harl, O. Munnich, *La Bible grecque des Septante. Du Judaïsme hellénistique au christianisme ancien*, Paris, Cerf [Initiations au christianisme ancien], 1988.

- R. Gounelle, J. Joosten (éds.), *La Bible juive dans l'Antiquité*, Lausanne, Éditions du Zèbre [Histoire du texte biblique], 2014.
- J. G. Janzen, *Studies on the Text of Jeremiah*, Cambridge, Harvard UP, 1973.
- L. D. Reynolds, N. G. Wilson, *D'Homère à Érasme : la transmission des classiques grecs et latins*, trad. C. Bertrand, éd. P. Petitmengin, Paris, Éditions du CNRS, 1984.